

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4127 - Jeudi 19 Mai 2022 - Prix : 200 Fc

COUR D'ASSISES :

Il veut être « fusillé » après avoir abusé de sa fille



Education

Les cours reprennent ce jeudi

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

La cour d'assise a statué ce mardi 17 mai sur l'affaire de l'assassinat d'Athoumani Moumine. Une audience très entendue par la population plus particulièrement la famille du regretté Athoumani Moumine qui a succombé à ses blessures le 08 novembre 2020 à Seleani aux environs de 19h. Et bien entendu une peine de mort pour le meurtrier Hadji Ahamada Ali.

Les audiences de la Cour d'assises 2022 ont débuté ce mardi 18 mai. Deux dossiers étaient sur la table dont l'affaire de l'assassinat d'Athoumani Moumine mais aussi l'assassinat d'Ahamada

PREMIÈRE JOURNÉE DE LA COUR D'ASSISE

Peine de mort pour les deux accusés

Msaïdie. L'accusé, Hadji Ahamada Ali, a été condamné à la peine de mort pour les chefs d'inculpation d'intention de donner la mort et d'homicide volontaire. Pour rappel ce dernier avait donné la mort à Assoumani Moumine, l'amant de sa femme. Pareil pour l'autre accusé Abdoulanziz Said, qui a été condamné lui aussi à la peine capitale pour avoir assassiné Ahamada Msaïdié. Le meurtrier a reconnu les faits devant la Cour d'assises. « La Cour d'assises a rendu son verdict. C'est la peine de mort pour Ahamada Ali. Le par-

quet avait soutenu l'assassinat avec préméditation mais avait requis une peine de 30 ans de réclusion criminelle. Et le coupable a reconnu les faits mais dit n'avoir pas donné la mort volontairement. Les avocats de la défense avaient demandé la requalification de l'infraction de Coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort. Il est déclaré coupable d'assassinat et est condamné à mort », indique Me Farhardine avocat du regretté Athoumani Moumine. Et d'enchaîner : « C'est une bonne nouvelle pour la famille du défunt. Les

membres de sa famille ont attendu ce moment et aujourd'hui, le verdict est tombé. Je pense aussi que ceux qui ont été présents sont satisfaits du verdict ».

Me Said Issa l'avocat de l'accusé Hadji Ahamada Ali dit que c'est la loi, et on ne peut pas aller contre la loi. Mais, il se dit que ce n'est pas la décision qu'il attendait. « Je m'attendais à une peine de 20 ans de prison. Certes mon client a reconnu les faits, mais il n'avait pas l'intention de commettre un assassinat. Mais, l'intime conviction appartient au juge, voilà

il est déclaré coupable d'assassinat et est condamné à mort. En jusqu'à preuve contraire, pour nous il n'y a pas eu un assassinat. Mais je répète encore l'intime conviction reste au juge. La loi nous permet de faire un pourvoi en cassation, on va le faire », dit-il. Ce mercredi, le procès de Kamal Ousseine, le père qui a abusé sa fille mineure a eu lieu. Et ce dernier vient d'écopier d'une peine de 20 ans de réclusion criminelle.

Nassuf Ben Amad

TÉLÉCOMMUNICATION

Magistrats et juristes sensibilisés sur la réglementation des communications électroniques aux Comores

L'ANRTIC a organisé une formation de trois jours sur la réglementation des communications électroniques aux Comores. Elle consistait à éclaircir les textes fondamentaux du secteur et regrouper des acteurs du secteur notamment des magistrats et des juristes de l'Anrtic.

Une vingtaine de personnes ont suivi une formation de trois jours sur la réglementation des communications électroniques aux Comores. Financé par la Banque Mondiale à travers le projet RCIP-4, elle avait comme objectif d'éclaircir les règles fondamentales du secteur, et sensibiliser les bénéficiaires sur les enjeux, les perspectives et les spécificités de la réglementation électronique aux Comores. « En effet, plus de dix ans écoulés depuis l'adoption de la première réglementation du secteur, n'ont pas suffi pour faire respecter les lois par les acteurs de ce secteur. L'ouverture du secteur à la concu-

rence en 2016 et l'apparition de nouveaux opérateurs, en l'occurrence Telco et Comores Câbles, a apporté sa part de contribution à la complexité des défis à lever pour l'ANRTIC », lance Said Ahamad Mouinou, le directeur général de l'ANRTIC.

Et de préciser : « plus particulièrement, malgré des textes assez clairs sur le fonctionnement de l'écosystème des télécommunications, les cinq premières années de la concurrence ont été marquées par une multitude d'incompréhension entre les acteurs sur différents sujets. Les opérateurs peinent encore à se conformer à la loi et à leurs cahiers de charge, et un nombre important de dossiers ayant fait l'objet de conflit restent en attente de solutions. Le rôle des magistrats dans la recherche de ces solutions est capital, raison pour laquelle nous avons trouvé judicieux de demander l'appui de la Banque mondiale pour l'organisation de ce séminaire ».



Ce dernier reste convaincu que les travaux effectués au cours des trois derniers jours porteront leurs fruits, puisqu'ils auront permis de clarifier les rôles respectifs de chacune des parties prenantes que sont le gouvernement, l'autorité de régulation et les opérateurs. Il a réitéré ses remerciements à la Banque mondiale et au projet RCIP4 pour l'appui important apporté depuis plus de six ans dans le secteur. « Incontestablement, c'est grâce à ce soutien que notre pays a pu effec-

tuer un nombre aussi important de projets de nature à transformer ce secteur au profit du développement économique et social de l'Union des Comores », conclut-il.

Andjouza Abouheir

TRANSPORT AÉRIEN

Un manuel de procédures en cas d'incident où accident aérien

Les responsables des aéroports des Comores (ADC) en collaboration avec l'ANACM ont organisé un atelier de 5 jours à Fomboni pour élaborer un manuel de procédures, d'un plan d'urgence en cas de nécessité dans les aéroports. Cet outil permet justement de limiter les pertes en vies humaines en cas d'accident aérien.

La gendarmerie ainsi que la police nationale, la Force Comorienne de défense (FCD), la sécurité civile, les pêcheurs, les agents du parc national de Mohéli, la garde côte comorienne, les personnels de santé, les agents de l'aéroport de Bandar es salam ont été tous réunis ce lundi 16 mai dans un atelier de 5 jours pour plancher sur les procédures

d'intervention en cas d'accident ou d'incident aérien dans les aéroports des Comores, notamment celui de Bandar es salam à Mohéli.

C'est une initiative des responsables de l'ADC en collaboration avec l'ANACM (agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie). L'objectif principal est d'établir un manuel de procédures d'urgence en

cas de nécessité absolue dans les aéroports. « Nous sommes là pour montrer aux participants la nécessité d'un plan d'urgence dans un aéroport et comment se préparer à faire face avant, pendant et après un accident aérien », a souligné l'instructeur de l'aviation civile Soilihi Issa Soilihi. Selon cet expert en aéronautique, cet atelier permettra aux participants d'avoir une meilleure compréhension du plan d'urgence afin de pouvoir intervenir pour la sécurité des passagers mais également réduire les pertes en cas d'incident.

« Améliorer la sécurité de la population reste parmi les objectifs fixés par l'ADC et l'ANACM dans son agenda 2022, en vue d'éviter tout éventuel perte en cas de crash » à indiqué Soilihi Issa Soilihi. L'idée est venue le jour du crash du vol Y61103 de la compagnie AB Aviation le 27 février dernier dont l'épave ainsi les occupants restent jusqu'à l'heure actuelle introuvables.

« Avant d'attendre les conclusions définitives des enquêteurs suite à ce crash, il faut avouer que l'aéroport de Bandar es salam ne jouit pas d'une très bonne réputation en matière de sécurité aérienne. Il a plusieurs failles notamment l'insuffisance des équipements aéronautiques pour localiser les appareils volants » révèle un habitué des aéroports.

En plus du fait que la piste d'atterrissage n'est pas totalement clôturée, des dépotoirs d'ordures pullulent dans les extrémités de l'aéroport. Ce qui attirent parfois des animaux et peut à tout moment compromettre la sécurité des passagers lors des atterrissages mais aussi des décollages des avions. Il est à noter que c'est la première fois depuis sa construction que l'aéroport de Bandar es Salam comme d'autres aéroports, sera doté d'un plan d'urgence en cas d'accident.

Riwad



COUR D'ASSISES :

Il veut être « fusillé » après avoir abusé de sa fille

Le père qui a abusé de sa fille a demandé à la Cour d'assises qu'on le fusille. Une requête étrange formulée après qu'il a été reconnu coupable. Conformément au réquisitoire du parquet général, la Cour l'a condamné à 20 ans de réclusion criminelle et sommé de payer 1 franc symbolique à la victime.

L'exposé des faits indique que Kamal Ousseine a abusé de sa fille, mineure. Mlle R. a 7 ans quand elle est ramenée d'Anjouan pour venir s'installer à Ngazidja avec ses parents. Ils ont, dans un premier temps, élu domicile à Oupoveni, au sud de l'île. La mère est repartie à Anjouan tandis que le père passe la majeure partie de son temps à Hamahamet, au nord-est. R n'a que

14 ans en 2021 quand son père a décidé d'abuser d'elle. Il l'a ramenée alors à Ungoni, une autre localité de Mbadjini, dans une nouvelle famille d'accueil. « Au début, personne ne se doutait de rien et son père n'a jamais cherché à dissimuler » ce qu'il faisait à sa fille, relate le procureur général près de la Cour d'appel lors du procès qui s'est tenu à Moroni hier mercredi dans la journée.

Selon le magistrat, Kamal Ousseine couchait avec sa fille même pendant le ramadan, le jour comme la nuit. Les précisions ne sont guère fortuites. C'est en effet pendant ce mois que la communauté musulmane se rapproche davantage de Dieu, et s'éloigne de facto des mauvaises œuvres telles que la fornication. Avec l'acquis du temps qui passe, l'affaire est

devenue un secret de Polichinelle. La fille tombe enceinte et son bourreau, désespéré, a recours à un avortement clandestin. Le moyen auquel il a eu recours est pour le moins dangereux car il a utilisé du piment pour essayer d'interrompre la grossesse. Raté. Les médecins vers qui il s'est tourné ont pris la décision sage et courageuse de sonner le glas de l'omerta en signalant l'affaire au parquet.

Pendant les premières audiences après son interpellation, le père avait avoué les faits, rapporte le procureur général. « Mais au fur et à mesure que l'enquête évolue, il a essayé de faire croire que la victime n'était plus sa fille mais plutôt une nièce. Je ne sais plus qui lui a prodigué ces précieux conseils », poursuit non sans ironie le procureur qui, sans broncher, deman-

dera à l'issue de son réquisitoire « l'application de la peine maximale ». L'avocat de Kamal Ousseine aura beau essayer de le défendre, sans succès. Il a mis en avant le fait que son client a « coopéré » et que de par son passé « sans histoire », il devait bénéficier d'une « clémence » de la part des juges.

Mais la Cour d'assises s'est montrée intraitable et a prononcé une peine de 20 ans de réclusion criminelle. Comme demandé par l'avocat de la partie civile, le mis en cause est sommé de payer 1 franc « symbolique » à sa victime qui a assisté au procès avec sa mère. « Nous sommes satisfaits du verdict. 20 ans de prison ferme c'est la peine maximale en vertu de l'article 302 du Code pénal. Nous sommes satisfaits que la Cour

ait suivi le réquisitoire du parquet général », concède Me Idrisse Mze Mogni, avocat de la partie civile peu après le délibéré. Lorsqu'il lui a été demandé de prononcer son dernier mot avant la fixation de son sort par la Cour, le bourreau a provoqué la stupeur quand il a dit vouloir être exécuté en guise de punition pour ce qu'il a fait. « Je demande pardon et je veux qu'on me fusille ». Même la présidente de la Cour n'en croyait pas ses oreilles.

Cette affaire d'agression sexuelle est la toute première à être jugée par la Cour d'assises sur la base du nouveau code pénal criminalisant les agressions sexuelles. Le texte est promulgué en février 2021.

Andjouza Abouheir

JOURNÉE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Une journée tournée vers les personnes « âgées et le vieillissement en bonne santé »

L'Union des Comores, à l'instar des pays membres de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) a célébré le 17 mai la Journée Mondiale des Télécommunications et de la Société de l'information. Si une cérémonie n'a pas eu lieu, le ministère a tenu à s'exprimer pour marquer l'événement.

La Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information a pour but de contribuer à sensibiliser l'opinion aux perspectives qu'ouvre l'utilisation de l'Internet et des autres technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les domaines économique et social, ainsi qu'aux moyens permettant de réduire la fracture numérique. Cet événement vise à rendre visible, l'importance que revêt le secteur du numérique pour le développement économique et social à l'échelle mondiale. Cette année 2022, le thème retenu pour commémorer la journée est «les technologies numériques au service des personnes

âgées et le vieillissement en bonne santé ».

Un choix qui vise à démontrer la contribution grandissante des innovations technologiques et leurs effets positifs dans le développement harmonieux des différentes couches de la société. « L'éclatant essor des réseaux de télécommunication et la vulgarisation exponentielle de l'internet à toutes les couches sociales grâce aux investissements dans les nouvelles infrastructures à large bande ou haut débit, ont profondément transformé le rapport entre l'homme et son environnement immédiat. Nos vies ne peuvent désormais être dissociées des technologies transversales qui font de nos sociétés, des écosystèmes enchevêtrés, y compris pour les personnes du troisième âge, une frange de la population pour qui, il faut créer des conditions d'inclusion », déclare Kamaldini Souef, le ministre en charge des télécommunications.

Le ministre montre que le pays n'est pas en session de rattrapage dans les innovations technolo-



giques. Le pays s'est engagé au quotidien dans des investissements pertinents avec la FMC (Fixe Mobile Convergence) par Comores Télécom, le mobile money avec Holo de la BDC et Mvola de TELCO ou la FTTH qui permet désormais d'acheminer la connexion jusqu'à domicile avec des offres de service de plus en plus abordables. « Toutes ces initiatives ont pour finalité la disponibilité et la fluidité de

l'information au sein de la société. Aujourd'hui nos parents et certains de nos grands-parents n'ont besoin d'aucun intermédiaire pour communiquer avec les membres de la famille vivant à l'étranger, pour envoyer ou recevoir de l'argent à travers les plateformes de finance en ligne, de consulter des sites spécialisés pour les conseils en matière de santé et de bien-être, pour bien vieillir telles que les applications

liées au contrôle de l'hypertension et autres pathologies », précise-t-il.

De son côté, le directeur de l'ANRTIC montre à son tour qu'à travers les technologies numériques et une inclusion sociale, les personnes âgées peuvent mieux vivre avec plus d'indépendance et d'autonomie. « A travers les applications et les instruments offerts par le numérique, nous créons des écosystèmes adaptés à leurs besoins de vie au quotidien, à la diminution des risques d'isolement ou à l'éveil des facultés d'apprentissage de nouvelles façons de rester connecter avec la société et les proches », indique Said Mouinou. Pour ce faire, l'ANRTIC dans le cadre de l'exercice de ses missions et en partenariat avec les acteurs du secteur, fournit les ressources techniques et réglementaires nécessaires aux opérateurs et fournisseurs de services numériques, en vue développer les produits et services visant à rendre plus pratique, l'accès de tous, y compris les personnes âgées.

Anjouza Abouheir

Education

Les cours reprennent ce jeudi

Un protocole d'accord entre le gouvernement et l'intersyndicale a été signé hier mercredi après midi mettant fin à la grève qui a duré presque deux semaines. Les ministères de l'éducation nationale et de la fonction publique s'engagent à défendre auprès du gouvernement le principe consistant à accorder aux enseignants du primaire et du secondaire le bénéfice d'une nouvelle grille indiciaire ou de l'amélioration du point indiciaire et d'avancement.

Pour sauver l'année scolaire et réaliser les examens nationaux, le ministère de l'éduca-

tion nationale, le ministère de la fonction publique et l'intersyndicale de l'éducation nationale ont signé un protocole d'accord hier mercredi. Considérant la nécessité de reprendre les cours dans les établissements du primaire et du secondaire en suspendant la grève illimitée des enseignants déclenchée depuis le 06 mai dernier, le gouvernement représenté par les deux ministères en présence du délégué en charge de la défense, s'engage à « poursuivre le processus d'assainissement du fichier du personnel du ministère de l'éducation nationale d'ici novembre 2022. Il s'engage aussi à « défendre auprès du gouvernement le prin-

cipe consistant à accorder aux enseignants du primaire et du secondaire le bénéfice d'une nouvelle grille indiciaire ou de l'amélioration du point indiciaire et d'avancement ». Pour sa part, l'intersyndicale s'engage à « appeler les enseignants à reprendre les cours dans l'immédiat » et « réaliser un bon déroulement du troisième trimestre et la validation de l'année scolaire 2021-2022 ».

« Ce protocole d'accord nous garantit que les cours vont reprendre, que les examens vont avoir lieu et tenir le conseil des classes du trimestre par la suite. Des garanties que vous demandez, c'est tout à fait

normal pour vous. Et je tiens à vous dire que le chef de l'Etat est sensible au coût de la vie mais aussi à la nécessité d'éduquer », déclare Dr Takkidine Youssouf, le tout nouveau ministre de l'éducation nationale. Ce dernier annonce qu'une commission sera mise en place pour assurer le suivi.

De son côté, le secrétaire général de l'intersyndicale des agents de l'éducation salue la volonté du gouvernement à aller de l'avant et en profite pour remercier les syndicats des îles pour le respect du mot d'ordre tout au long de ces deux semaines. « J'appelle les enseignants à reprendre les cours dès ce jeudi et

dans le respect du calendrier », lance Moussa Mfoungoulie.

Le ministre en charge de la fonction publique appelle quant à lui à un fichier bien assaini. « Vous connaissez vos collègues qui ne sont pas là et ceux qui sont partis. Coopérons ensemble pour pouvoir dégager les fonds nécessaires pour pallier à ces manquements qui sont légaux pour les agents de l'éducation », conclut-il.

Kamal Gamal

PRODUITS DE RENTE

La filière vanille en quête d'une nouvelle virginité

Longtemps fer de lance des exportations comoriennes, la vanille avait perdu de sa superbe ces dernières années. Dans le cadre du plan Comores émergent, l'Etat comorien et l'Etat français à travers la mission de coopération ont décidé ensemble de relancer la filière.

Les deux Etats ont signé ensemble en 2019 le plan de développement France-Comores avec une enveloppe de 150 millions d'euros en 4 ans. La relance des activités des produits de rente faisait partie du package et avait hérité d'une enveloppe de 15 millions d'euros. C'est dans ce cadre, qu'une conférence s'est tenue ce mercredi 18 mai à la faculté des sciences de l'UDC pour faire découvrir aux étudiants les nombreuses opportunités qu'offre le domaine de la recherche agricole plus particulièrement sur la filière vanille.

Le doyen de la faculté des sciences, Dr Soule Hamidou a montré toute sa satisfaction d'accueillir un tel événement et surtout la possibilité donnée aux étudiants de découvrir des nouveaux horizons. « Nous aurons la possibilité dès l'année prochaine d'ouvrir un Master à nos étu-

dians sur l'étude de produits de rentes », annonce-t-il. Au-delà des retombées économiques attendues, le doyen de la faculté a salué l'initiative qui cadre bien avec la vocation de l'Université qui est de faire « des travaux de recherches ».

Quant à Eric Force, chef de projet Appui aux Filières d'Exportations et au Développement Rural (AFI-DEV), il a montré toute la disponibilité de la France à travers la mission de coopération et Expertise France d'appuyer les acteurs économiques du pays sur la politique de relance de la filière vanille. Supplantée et dépassée par la concurrence venue d'Asie (vanilles de synthèse) et de Madagascar qui ont su adapter leurs offres à la demande de l'industrie cosmétique, la vanille comorienne avait du mal à se réinventer. Son caractère naturel l'a toujours placée comme numéro un en terme de qualité mais, l'effondrement des prix à l'international a définitivement sonné le glas de l'âge d'or (décennies 80-90) de la filière vanille aux Comores. Ce regain d'intérêt porté par les politiques est donc une bonne chose pour les producteurs mais, surtout pour les agriculteurs qui ont longtemps snobé les champs faute de rentabilité.



Cette conférence a été donc l'occasion pour parler un peu de la découverte de nouveaux arômes sur la vanille comorienne. Une façon de relancer l'intérêt des importateurs à s'intéresser de nouveau à la vanille des Comores. Animée par Eric Odoux, chercheur au Centre de Coopération International de Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), la conférence a vu la participation de nombreux enseignants de l'UDC mais sur-

tout des étudiants venus en masse écouter le chercheur français. Auteur d'une étude de thèse appelée " Contribution à l'hydrolyse de la glucovanilline en vanilline dans les gousses du vanillier" en 2004, le chercheur a beaucoup travaillé sur la découverte des nouveaux arômes.

Ses travaux consistent à mettre en contact des gousses de vanilles avec des enzymes de type betaglucohydrolase, afin de découvrir des nouveaux arômes. Des arômes définis

comme étant « des éléments odorants que dégage différentes substances d'origine végétale ou animale » comme nous a expliqué Fatma Marouf une jeune stagiaire au Laboratoire Alimentation Réactivité Synthèse des Substances Naturelles (LAR2SN). Reste maintenant à s'appuyer pour ces recherches pour donner un nouveau souffle à la filière et relancer les activités à l'exportation dans la filière.

AS Badraoui

SOCIÉTÉ

Conférence sur Vanilline et Qualité

Hier, à la Faculté des Sciences et Techniques c'est dans une salle pleine que s'est tenue une conférence sur la vanilline, animée par Eric Odoux, qui est un biochimiste en sciences des aliments au Cirad, au sein de l'unité mixte de recherche Démarche intégrée pour l'obtention d'aliments de qualité, à Montpellier en France.

Il est ici en tant qu'expert envoyé par le Projet d'appui aux filières d'exportation et au

développement rural (Afidev), appuyé par Expertise France du groupe de l'AFD. Ce projet entre dans le cadre du partenariat entre la France et l'Union des Comores, qui se sont engagées « vers une nouvelle dynamique de partenariat » et ont validé à cette occasion le Plan de Développement France-Comores (PDFC).

S'adressant aux étudiants, le doyen de la Faculté des Sciences Dr Soulé Hamidou Hamada a déclaré que « le choix de la conférence que nous allons suivre aujourd'hui reste

pour vous, chers étudiants, un exercice grandeur nature pour ce qui vous attend pour les prochaines années». Eric Odoux a fait une présentation scientifique du processus initiale de la vanille jusqu'à sa maturation ainsi que les processus d'extraction de la vanilline. La présentation a permis aux étudiants de mesurer le vaste champ de différentes disciplines qui entrent en ligne de compte pour mieux tirer profit de cette culture notamment au niveau de son arôme.

A la fin de la conférence et après

les réponses aux questions des étudiants, tout le monde s'est accordé à reconnaître la nécessité à créer une base de données pour la vanille des Comores et il est ressorti au cours des discussions que le secteur des cultures de rente comme la vanille offre des réelles opportunités d'emplois pour les jeunes. Said Hassani Mohamed, l'animateur de la conférence, un enseignant chercheur, spécialiste en plantes aromatiques et médicinales a insisté sur ce volet multidisciplinaire de l'enseigne-

ment.

Le doyen a souligné lors de son intervention d'ouverture que « la Faculté des Sciences et Techniques souhaite ouvrir un Master des Sciences Agricoles et Valorisation des Produits de Rente pour s'aligner aux objectifs du projet relatif à ces produits et donc contribuer au Plan Comores Emergent ».

Mmagaza



Debout Eric Odoux.

Rectificatif

Dans l'article « les districts sanitaires de Mohéli ont reçu un matériel informatique » publié ce mercredi 18 mai, il s'agit d'un matériel financé par le Fonds mondial à travers le programme de lutte contre le paludisme et non l'OMS.

Prières aux heures officielles

Du 16 au 20 Mai 2022

Lever du soleil:

06h 15mn

Coucher du soleil:

117h 50mn

Fadjr :

05h 04mn

Dhouhr :

12h 06mn

Ansr :

15h 05mn

Maghrib:

17h 53mn

Incha:

19h 07mn

SPORT

Un gala contre la violence

Le monde du sport vit des heures sombres depuis quelques temps. Des actes de violences se multiplient et minent un peu plus l'avenir du sport comorien dans sa globalité. C'est pourquoi mardi dernier une soirée de Gala était organisée pour lancer officiellement la campagne « AMANI ».

"Si jamais ça devait continuer, plus un parent ne laisserait son enfant aller faire du sport de peur de voir revenir ce dernier en cercueil », me disait l'autre jour une mère en voyant des images de lynchage d'un arbitre en direct sur les réseaux sociaux. La violence a pris une proportion telle, que même ces actes sont filmés et diffusés dans les médias en ligne en temps réel. Plus un jour ne se passe sans qu'un acte de violence ne soit signalé dans les différents stades. Football, basketball, handball..., la violence n'a plus de frontière. Aucun sport n'est épargné par ce phénomène, les plus touchés étant les sports collectifs qui sont susceptibles de rassembler le plus de monde, et sur

le terrain et sur les gradins. C'est dans ce contexte que le Comité Olympique et Sportif des îles Comores (COSIC), s'est associé avec le deuxième opérateur de la téléphonie mobile aux Comores pour essayer d'enrayer la violence sur les terrains. La campagne Tous Pour le FAIR-PLAY Dans le Sport "AMANI" a été lancée il y a une semaine au stade de Mde devant une foule nombreuse, en présence des présidents de fédérations mais aussi la notabilité de la localité du Bambao ya hari. Ce mardi soir, les deux entités ont invité les acteurs fédérations et médias confondus, au lancement officiel de cette campagne de sensibilisation qui doit s'étendre jusqu'au 31 août. Des caravanes seront organisées pour rentrer dans les villes et tous les recoins jusque dans l'arrière pays pour prêcher la bonne parole. Ça sera aussi l'occasion pour certains de gagner quelques lots mis en place par la société Telma Comores. Ces lots sont de diverses natures, mais le plus important c'est le



minibus climatisé mis en jeu pour l'équipe qui aura gagné au sort après avoir enregistré plus de 200 de ses supporters sur l'opérateur Telma et que chacun puisse créditer son compte d'au minimum 2000 FC de crédit. Présenté hier, lors du Gala au Retaj, la chargée du football féminin à la Ligue de Ngazidja de football Ahmed Roukia a salué l'initiative et promis que « la ligue va accompagner le COSIC et Telma afin de mobiliser la population sur la nécessité de préserver la paix dans nos différents stades ». Faut-il le signaler que cette campagne se fera dans l'ensemble des îles.

AS Badraoui

JOURNÉE DES MUSÉES AU CNDRS

Les expositions des tableaux de Ben Ahmed à l'honneur

La journée internationale des musées est célébrée ce mercredi 18 mai 2022, au centre national de documentation et de recherche scientifique CNDRS, Moroni. La journée a été axée sur différentes activités, des visites d'élèves dans le musée, des danses traditionnelles, et surtout l'exposition des tableaux d'art de Ben Ahmed, partenaire de CNDRS pour cette journée.

Les Comores à l'instar des autres pays du monde ont célébré la journée internationale des musées. « Le pouvoir des musées », tel est le thème choisi pour marquer cette journée, qui montre l'importance et les atouts d'un musée. Cela signifie aussi que les musées sont des centres d'éduca-

tion, qui emballent toutes les archives d'un pays. Aux Comores, différentes activités ont eu lieu à savoir des visites d'élèves, des danses traditionnelles mais aussi l'exposition des tableaux d'art de Ben Ahmed, partenaire de CNDRS pour cette journée. Né à Singani Hambou, l'artiste pluridisciplinaire Ben Ahmed s'est marié avec l'art et la culture dès son enfance. Il s'est d'abord penché sur le dessin et la calligraphie avant de prendre le pinceau pour des tableaux abstraits et figuratifs. Après avoir créé son atelier Art-Decopro en 2012, il touche à la fois la peinture, la sculpture, la scénographie, le flo-cage et notamment l'art plastique. Avec sa formation en design artisanal, ce dernier essaie de transmettre

son expérience multiple aux plus jeunes. « C'est naturel pour moi, j'ai trop de passion. J'adore ce que je fais comme art. Mes tableaux ont des images qui montrent l'immigration, l'environnement et le changement climatique. J'essaie toujours de préserver la nature, en prenant des bouteilles, et des plastiques », montre Ben Ahmed. De son côté, la directrice adjoint du CNDRS explique qu'à cause de la Covid-19, des grandes cérémonies n'étaient pas organisées pour la

célébration de la journée des musées ces trois dernières années. « L'histoire de notre pays se trouve ici, tout ce qui est étude scientifique, climatologie, environnementale etc, se trouve dans le musée. Il y a tout un savoir dans les musées raison qu'il y a des visites. Sachant que ces visites ne se font pas seulement aujourd'hui, c'est chaque jour c'est d'ailleurs le rôle du musée », indique Batouli Said Abdallah directrice adjoint du CNDRS. En hauteur de ses 6 ans,

Abnousse Aboubacar n'arrive pas à croire ses yeux. « C'est énorme pour moi, je n'ai jamais visité ce musée. C'est ma première, j'aurais des choses à raconter une fois retourné chez moi. Notre indicateur nous a beaucoup expliqué, sur le Kartala, l'histoire des Comores et autres. C'est un moment historique pour moi, je n'oublierais jamais », se réjouit-il.

Nassuf Ben Amad



AVIS DE RECRUTEMENT

Le PNUDComores recrute1Volontaire des Nations Unies National(e) Assistant(e) Ressources Humaines et Administratif(ve).

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir du lien ci-dessous :

- PosteVNU National(e) Assistant(e) Ressources Humaines et Administratif(ve).

<https://app.unv.org/api/doi/doi/1691738002095360/social.html>

Date de début de publication :11 mai 2022
Date limite dépôt des candidatures :25 mai 2022

Remarques :
- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contacté(e)s.

SOCIÉTÉ

Nioumachoi en quête de cohésion sociale et de développement durable

La ville de Nioumachoi, chef lieu de la région de Mledjelé a tenu du samedi 14 au lundi 16 mai, un atelier de réflexion sur le renforcement de la cohésion sociale et le développement durable de la ville. Une activité qui a réuni la diaspora de tous les coins de la planète ainsi que toutes les couches sociales. La cérémonie de clôture a eu lieu ce lundi.

Nioumachoi se trouve confronté depuis très longtemps à des conflits intra communautaires, sociaux, culturels, et sportifs ce qui ne favorise pas le développement durable. Les cadres de la ville ont jugé nécessaire de tenter de mettre fin à ces maux qui gangrènent la société dans tous les domaines. 3 jours d'assises de réflexion ont été ouverts. Le but c'est de trouver une solution pour une véritable cohésion sociale et pour un développement durable.

Des groupes de travail thématiques ont été formés sur plusieurs domaines culturels, sportifs, éducatifs, religieux, au total 13 thématiques autour de 5 axes stratégiques étaient au menu. Les notables, la



jeunesse, ainsi que la diaspora de cette ville à Mayotte et en France ont été réunis au foyer de Nioumachoi pour le lancement officiel de ces assises mais aussi les travaux de réflexion.

« Nioumachoi fait partie des villes historiques des Comores. Malgré sa richesse culturelle, la population est divisée. Ce qui défavorise le développement de la ville » regrette Badrane Thaké, maire de cette commune, avant de remercier les initiateurs car pour lui la paix et la cohésion sociale font partie de la devise de Nioumachoi.

Selon Artawi Tarmidhi, notable de Nioumachoi, les conflits inter quartiers qui existent à Nioumachoi ont débuté entre le quartier de Mfougué et Chwoidjou. Ce qui a divisé la ville au fil du temps puisque dans ces quartiers existent deux équipes de football qui sont des rivaux redoutables. « Un derby qui oppose chihouzi et Nouvelle espoir finit toujours par des provocations entre Mfougué Chwoidjou. La culture traditionnelle était également mise à mal puisque des sabotages de toute sorte y existent » regrette Artawi Tarmidhi. Les grou-

pes musicaux Rascasse de Chouwadjou et ASMUM de Mfougué illustre bien cette divergence.

Pour ne pas compromettre la sécurité de ces assises, le match du championnat des Comores qui devait se jouer dimanche entre Chihouzi et Nouvelle espoir au terrain de football de Nioumachoi a été reporté jusqu'à ce mercredi. Un derby de la 12ème journée qui sera joué à huis clos sous très haute sécurité.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Journée Mondiale des Télécommunications Message du Ministre en charge des Télécommunications

L'Union des Comores, à l'instar des pays membres de l'UIT- l'Union Internationale des Télécommunications, célèbre le 17 mai, Journée du Mondiale des Télécommunications et de la Société de l'information. Cet événement vise à rendre visible, l'importance que revêt le secteur du numérique pour le développement économique et social à l'échelle mondiale. Cette année 2022, le thème retenu pour commémorer cette Journée est «les technologies numériques au service des personnes âgées et le vieillissement en bonne santé ». Un choix qui vise à démontrer la contribution grandissante des innovations technologiques et leurs effets positifs dans le développement harmonieux des différentes couches de la société.

L'éclatant essor des réseaux de télécommunication et la vulgarisation exponentielle de l'internet à toutes les couches sociales grâce aux investissements dans les nouvelles infrastructures à large bande ou haut débit, ont profondément transformé le rapport entre l'homme et son environnement immédiat. Nos vies ne peuvent désormais être dissociées des technologies transversales qui font de nos sociétés, des écosystèmes enchevêtrés, y compris pour les personnes du troisième âge, une frange de la population pour qui, il faut créer des

conditions d'inclusion. Ces conditions passeraient par la lutte contre l'isolement et les discriminations liées aux générations, les apprentissages de base pour favoriser l'usage des technologies chez les personnes âgées. Un élan qui tendrait à leur offrir plus d'autonomie, de mobilité et d'indépendance vis-à-vis du reste de la société.

Chers compatriotes,

L'Union des Comores, n'est pas en session de rattrapage dans les innovations technologiques. Depuis l'ouverture du marché à la concurrence en 2016, un pas de géant a été franchi. Nous nous engageons au quotidien dans des investissements pertinents avec la FMC (Fixe Mobile Convergence) par Comores Télécom, le mobile money avec Holo de la BDC et Mvola de TELCO ou la FTTH qui permet désormais d'acheminer la connexion jusqu'à domicile avec des offres de service de plus en plus abordables.

Notre pays s'attelle également à renforcer les capacités institutionnelles des organes gouvernementaux chargés de la mise en œuvre technique et économique des TIC à travers l'ANRTIC, Comores Câbles et l'ANADEN ; des organes dont la complémentarité fait émerger un nouvel environnement consacré à la mise en

œuvre et à la vulgarisation des nouvelles technologies.

Toutes ces initiatives ont pour finalité la disponibilité et la fluidité de l'information au sein de la société. Aujourd'hui nos parents et certains de nos grands-parents n'ont besoin d'aucun intermédiaire pour communiquer avec les membres de la famille vivant à l'étranger, pour envoyer ou recevoir de l'argent à travers les plateformes de finance en ligne, de consulter des sites spécialisés pour les conseils en matière de santé et de bien-être, pour bien vieillir telles que les applications liées au contrôle de l'hypertension et autres pathologies.

Mieux encore, en 2021, sous l'autorité du ministère de la Santé, l'Union des Comores a élaboré la Stratégie Nationale de Santé Numérique (SNSN) 2021-2025, un Programme qui s'inscrit dans le cadre de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD # 3, en rapport avec la composante Couverture Santé Universelle (CSU) du Plan Comores Émergent(PCE) ; un Programme de fourniture de prestations sanitaires accessibles par tous, entièrement supporté et piloté par les nouvelles technologies. Dans cette perspective d'utilisation des technologies de l'information et de la communication par le système de santé



national, les autorités entendent saisir cette opportunité en vue d'aligner les Comores aux tendances mondiales de lutte contre les maladies et les risques sanitaires dont les personnes âgées sont plus exposées.

À travers l'ANRTIC, l'Union des Comores a tissé des relations privilégiées avec l'UIT. Le développement que nous connaissons dans le secteur aujourd'hui résulte entre autres, de l'appui, de l'assistance et de la collaboration que notre pays entretient avec l'UIT. C'est sur la base de telle coopération que le ministère en charge des télécommunications et de l'Economie numérique, œuvre en faveur d'un développement de tous les secteurs, axé à l'usage des applications des TIC à tous les échelons de la société.